



Le Bafa et le Bafd

Le Bafa vous donne la possibilité de devenir animateur dans une structure d'accueil de loisirs ou vacances, et le Bafd d'être directeur.

Mise à jour le 17/10/2024

Dispositifs et aides

i Dispositifs d'accompagnement

AIDE DE FRANCE TRAVAIL - BAFA ET BAFD

Demandeur d'emploi, vous pouvez éventuellement bénéficier d'un financement pour votre formation. Rapprochez-vous de votre conseiller France Travail (ex Pôle Emploi) ou mission locale afin d'en faire la demande.

<https://www.francetravail.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/laide-individuelle-a-la-formatio.html>
<https://candidat.francetravail.fr/formations/recherche?ou=REGION-32&quoi=bafa&range=0-9&tri=0>

France Travail - Direction régionale Hauts-de-France:

28/30 rue Élisée Reclus
59650 - Villeneuve-d'Ascq

<https://www.francetravail.fr>

BAFA FRANCO-ALLEMAND

Ce cycle de formation en 3 étapes (stage de base en France pendant 8 jours puis stage pratique de 14 jours minimum ; pour finir stage de perfectionnement de 6 à 7 jours en Allemagne) de la durée de 4 semaines s'adresse à tous publics dès 16 ans (Jeunes, Animatrices et animateurs) , intéressés par le travail interculturel auprès d'enfants et de jeunes, par l'Allemagne et la langue allemande.

Renseignements au +49 30 288 757 20

<https://www.ofaj.org/programmes-formations/bafa-juleica.html>

Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) :

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 - Paris

<https://www.ofaj.org/>

AIDE POUR BAFA ET BAFD DE LA MSA

Certaines caisses de la Mutualité sociale agricole (MSA), si vous ou vos parents dépendez d'elle, peut vous aider à financer votre formation BAFA ou BAFD.

Renseignez-vous auprès de votre caisse départementale. Pour trouver les adresses des MSA, lien :
<https://www.msa.fr/lfp/web/msa/famille/bafa-bafd>

<https://www.msa.fr/lfy/famille/aides-etudes-autonomie>

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (MSA):

19 rue de Paris

93013 - Bobigny Cedex

www.msa.fr

FORMATION BAFA PAR LA VILLE DE TOUFLERS

La ville prend en charge la formation de base au Bafa. Le dossier est disponible en [ligne](#) ou à l'accueil de la Mairie.
Informations supplémentaires : 03 20 75 27 71

<https://toufflers.fr/bourses/>

Mairie de Toufflers:

63 rue de Roubaix

59390 - Toufflers

<https://toufflers.fr/>

AIDE AU FINANCEMENT DU BAFA ET BAFD PAR LA VILLE DE LA MADELEINE

En contrepartie d'une mission de bénévolat de 2 semaines dans les accueils de loisirs de l'été (à partir de 16 ans), la Ville finance la formation BAFA des futurs animateurs à hauteur de 75%. Le BAFD est accessible à partir de 18 ans.

Plus d'informations au Point Information Jeunesse : 03 28 52 66 90

<https://www.ville-lamadeleine.fr/jeunesse/pij/besoin-daide-pour-travailler>

Mairie de La Madeleine:

160 rue du Général de Gaulle

59110 - La Madeleine

<https://www.ville-lamadeleine.fr/>

AIDE AU BAFA DE LA VILLE DE RONCHIN

Une aide pour passer le BAFA peut être accordée par la ville. Elle s'adresse aux jeunes ronchinois(es) à partir de 16 ans et dont la famille est non imposable.

Pour bénéficier de cette aide, il doit adresser une lettre de motivation et la copie de non imposition au maire. Les places sont limitées.

Pour tout renseignement, la demande doit être effectuée par le jeune auprès du Service Jeunesse : 03 20 53 46 15 / 03 20 29 06 54 ou jeunesse@ville-ronchin.fr

<https://www.ville-ronchin.fr/dispositifs-daides-0>

Mairie de Ronchin:

650 avenue Jean Jaurès

59790 - Ronchin

<https://www.ville-ronchin.fr/>

AIDE AU BAFA PAR LA VILLE DE FACHES-THUMENIL

En échange de quelques heures d'animation bénévoles dans les accueils de loisirs de la Ville, celle-ci peut aider les jeunes à financer leur BAFA, dès 16 ans.

Adresser un cv et une lettre de motivation à la Maison d'Activités Jeunesse. Un entretien de motivation sera ensuite programmé.

Plus d'infos auprès de la Maison d'Activités Jeunesse.

Maison d'Activités Jeunesse

170 rue Henri Dillies

59155 Faches-Thumesnil

Tél : 03 20 97 13 47

djae@ville-fachesthumesnil.fr

<https://www.ville-fachesthumesnil.fr/Enfance-jeunesse/Enfance-et-Jeunesse/BAFA>

Mairie de Faches-Thumesnil:

50 rue Jean Jaurès

59155 - Faches-Thumesnil

<https://www.ville-fachesthumesnil.fr/Enfance-jeunesse/Enfance-et-Jeunesse/BAFA>

AIDE AU BAF A PAR LA VILLE DE MARCQ EN BAROEUL

La Ville octroie une aide à hauteur de 70 % du coût de formation du BAF A (générale ou perfectionnement), en échange d'une cinquantaine d'heures de bénévolat d'intérêt collectif.

Elle s'adresse aux jeunes :

- de 16 à 25 ans
- résidant dans la ville

Renseignements et retrait du dossier de demande de bourse : Service Jeunesse - Hôtel de Ville -

jeunesse@marcq-en-baroeul.fr ou 03 20 45 63 21

<https://www.marcq-en-baroeul.org/mon-quotidien/jeunesse-11-ans-et/bourse-pour-le-bafa-ou-le-permis>

Mairie de Marcq-en-Baroeul:

103 avenue Foch

59700 - Marcq-en-Baroeul

<https://www.marcq-en-baroeul.org/>

AIDE AU BAF A DE LA VILLE DE NEUVILLE-EN-FERRAIN

La ville finance 50 % du coût de la formation du BAF A, en échange les jeunes s'engagent à travailler 50 jours dans les accueils de loisirs de la ville.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes :

- d'au moins 17 ans
- résidant dans la commune

Le dossier peut être retiré au PIJ ou téléchargé en ligne.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le PIJ : 03 20 11 67 61

<https://www.neuville-en-ferrain.fr/passer-son-bafa/>

Mairie de Neuville-en-Ferrain:

1 place du Général de Gaulle

59960 - Neuville-en-Ferrain

<https://www.neuville-en-ferrain.fr/>

BOURSE AU BAF A DE LA MAIRIE DE LOOS

La ville peut octroyer une aide, sous conditions de ressources, pouvant aller jusqu'à 660 € pour le coût de la formation. En contrepartie, le jeune s'engage à réaliser une contribution citoyenne de 10 jours au sein d'une structure de loisirs de la ville.

Elle s'adresse aux jeunes :

- de 17 à 25 ans
- résidant à Loos depuis au moins 1 an
- demandeurs d'emploi ou jeunes travailleurs
- d'une famille dont le quotient familial est inférieur à 631 €
- jeunes isolés

Dossier à télécharger [ici](#)

Pour tout renseignement, rapprochez vous du PIJ - 90 rue Henri Barbusse - 03 20 18 79 31 ou 06 40 39 97 82 et pointinformationjeunesse@ville-loos.fr

<https://www.loos.fr/sites/default/files/2024-05/Flyer%20aide%20BAFA%20formulaire-DF.pdf>

Mairie de Loos:

104 rue du Maréchal Foch
59120 - Loos

<https://www.loos.fr/>

AIDE A LA FORMATION DU BAFA PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE

La CCVO participe au financement du Bafa des jeunes, ne leur laissant à leur charge que 100 €. Ceux-ci doivent :

- être âgés de 16 à 25 ans
- résider sur le territoire
- s'engager à effectuer son stage pratique dans un accueil collectif de mineurs sur le territoire
- travailler au moins 1 mois dans une des structures sur le territoire

Pour tout renseignement, contacter Romuald TROSZCZYNSKI au : 07 48 11 11 16 mail : r.troszczyński@ccvo.fr

<https://www.ccvo.fr/espace-ados-2/>

Communauté de Communes du Val de l'Oise:

1 route d'Itancourt
02240 - Mézières sur Oise

<https://www.ccvo.fr/>

AIDE A LA FORMATION BAFA PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA SERRE

La Communauté de communes aide les jeunes à passer leur BAFA en prenant en charge 75 % du coût de la formation. Le jeune doit résider sur le territoire et s'engage à y effectuer son stage pratique.

Pour y prétendre, il faut rédiger une lettre de motivation et la transmettre au service jeunesse - loisirs de la communauté de communes.

Plus d'informations au 03 23 80 77 22 / jeunesse@paysdelaserre.fr ou loisirs@paysdelaserre.fr

<https://www.paysdelaserre.fr/vivre-au-pays-de-la-serre/enfance-et-jeunesse/formation-bafa>

Communauté de Communes Pays de la Serre:

1 rue des Telliers
02270 - Crécy sur Serre

<https://www.paysdelaserre.fr/>

AIDE AU BAFA/BAFD PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOMME SUD OUEST

La communauté de communes offre la possibilité à des jeunes de passer leur BAFA en finançant une partie de leur formation.

Cette aide s'adresse aux jeunes :

- résidant dans l'une des communes du territoire
- faisant la demande écrite décrivant leurs motivations et un CV à l'attention du Président de la com de com par courrier ou mail.

Le montant de l'aide est :

- de 50 % du stage de base dans la limite de 250 €
- de 50 % de la session d'approfondissement dans la limite de 200 €

Monsieur Alain DESFOSSES,
Président Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
16 bis route d'Aumale
80290 Poix de Picardie
contact@cc2so.fr

<https://www.cc2so.fr/enfance-jeunesse/12-a-17-ans/>

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest:

16 bis route d'Aumale
80290 - Poix de Picardie
<https://www.cc2so.fr/>

AIDE AU BAFA/BAFD PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT

La Communauté de communes participe aux frais de stage théorique et au stage d'approfondissement, en limitant le reste à charge financier du candidat.

Pour tout renseignement : service jeunesse du Pays du Coquelicot - 03 64 62 03 30 ou
b.caplain@paysducoquelicot.com

<https://www.paysducoquelicot.com/grandir-et-decouvrir/jeunesse-culture/jeunesse>

Communauté de Communes du Pays du Coquelicot:

6 rue Emile Zola
80300 - Albert
<http://www.paysducoquelicot.com/>

AIDE AU BAFA - BAFD PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS DES SOURCES

La communauté de communes offre la possibilité à des jeunes de passer leur BAFA en finançant une partie de leur formation, en échange ils s'engagent à travailler dans les accueils de loisirs du territoire.

Cette aide s'adresse aux jeunes :

- 16 ans pour le BAFA
- 18 ans pour le BAFD et titulaire du BAFA

<https://www.cc-pays-sources.fr/services-a-la-personne/jeunesse/formation-bafa-et-bafd/>

Communauté de Communes du Pays des Sources:

408 rue Georges Latapie
60490 - Ressons-sur-Matz
<https://www.cc-pays-sources.fr/>

AIDE AU BAFA DE LA VILLE DE ROYE

Le CCAS de la ville de Roye peut aider les jeunes en difficulté par des aides à la mobilité, au logement, etc. et entre autres la formation BAFA.

La demande se fait auprès du CCAS.

<https://roye.eu/Jeunesse-en-difficulte-3078.html>

Mairie de Roye:

Place Jacques Fleury
80700 - Roye
<https://roye.eu/>

AIDE AU BAFA DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DE CHATEAU-THIERRY (CARCT)

La Communauté d'Agglomération participe au financement du BAFA en échange d'engagement dans les centres d'accueil de loisirs de la CARCT, elle s'adresse aux jeunes:

- de 16 ans
- domiciliés sur le territoire
- s'engageant à faire leur stage pratique dans un des centres d'accueil de loisirs de la communauté d'agglomération

Pour candidater, vous devez envoyer un CV et une lettre de motivation par mail à celine.joly@carct.fr. À savoir que 20 dossiers seront retenus.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Enfance-Jeunesse au : 06 98 40 91 80 ou adresser un mail à : celine.joly@carct.fr

<https://www.carct.fr/maccompagne/pour-les-jeunes/sorienter-sinformer/dispositif-de-formation-bafa>

Communauté d'Agglomération de la Région de Château Thierry (CARCT):

Service Enfance Jeunesse
2 avenue Ernest Couvrecelle
02400 - Etampes sur Marne
<https://www.carct.fr/>

AIDE AU BAFA - BAFD DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES 7 VALLEES

La Communauté de communes propose une aide à la formation de ces 2 brevets, elle s'adresse aux jeunes :

- de 17/25 ans pour le BAFA et 18/25 ans pour le BAFD
- résidant dans l'une des communes
- s'inscrivant dans un organisme habilité

Elle est d'un montant de :

- 20 % pour le BAFA
- 30 % pour le BAFD

Elle est versée après la fin des sessions.

Etapas pour percevoir l'aide :

- s'inscrire auprès de l'organisme de formation
- remplir le formulaire de demande et le renvoyer à la Communauté de communes
- à la fin de la formation, envoyer l'attestation de présence, la facture, un RIB, la photocopie des aides d'autres organismes s'il y a lieu

Pour plus de renseignements : 03 21 06 77 75/81 ou par e-mail jeunesse@7vallees.fr

<https://7vallees.fr/la-communaute-de-communes-vous-aide-a-financer-votre-bafa-bafd/>

Communauté de communes des 7 Vallées:

52 rue du fond de Lianne
62990 - Beaurainville
<https://7vallees.fr/>

BAFA/BAFD CITOYEN DE LA VILLE DE OYE PLAGES

La ville propose à des jeunes de suivre gratuitement la formation générale du BAFA-BAFD, en contrepartie ils s'engagent à animer des activités et des sorties durant les petites vacances scolaires.

Il faut pour en bénéficier :

- avoir entre 16 (minimum pour le BAFA)/ 18 ans (minimum pour le BAFD) et 25 ans
- habiter la ville

- être titulaire du BAFA pour les demandeurs du BAFD

Monsieur Marc LEMAIRE ou Madame Brigitte GILLIO

Accueil de loisirs – Rue des Ecoles – 62215 Oye-Plage - Tél : 03 21 82 56 88 - e-mail : accueil.loisirs@oye-plage.fr

ou marc.lemaire@oye-plage.fr ou brigitte.gillio@oye-plage.fr

<https://www.oye-plage.fr/articles/bafa-bafd-citoyen>

Mairie d'Oye Plage:

87 place de l'Union européenne

62215 - Oye Plage

<https://www.oye-plage.fr/>

PREFINANCEMENT DU BAFA/BAFD DE LA VILLE DE COUDEKERQUE BRANCHE

La ville propose de préfinancer la formation BAFA ou BAFD aux jeunes résidant dans la commune.

La somme est versée directement à l'organisme de formation et le jeune la rembourse lorsqu'il a été recruté dans les accueils de loisirs de la ville. Les Coudekerquois ayant réussi leur formation sont prioritaires pour effectuer les stages pratiques au sein des accueils loisirs de la ville.

Pour mobiliser cette demande, il faut envoyer un email à mairie@ville-coudekerque-branche.fr; avec les informations suivantes : nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone, date et lieu de naissance.

Pour plus de renseignements : service jeunesse Tél : 03 28 25 34 76

<https://www.jinfluencomaville.fr/prefinancement-du-bafa-ou-du-bafd/>

Ville de Coudekerque-Branche:

Place de la République

59411 - Coudekerque-Branche

<http://www.ville-coudekerque-branche.fr/>

BAFA CITOYEN DE CLERMONT

La ville permet aux jeunes de la commune de 17-25 ans de se former au BAFA en échange de 70 heures de volontariat au sein de la collectivité lors du stage pratique + 70 heures dans le cadre de l'approfondissement. Plus d'informations auprès de Guillaume POULAIN – 03 44 19 23 44 guillaume.poulain@mairie-clermont.fr

<https://www.clermont-oise.fr/enfance-et-jeunesse/bafacitoyen/>

Mairie de Clermont:

7 rue du Général Pershing

60600 - Clermont

<https://www.clermont-oise.fr/>

BAFA CITOYEN DE LA VILLE DE MONTDIDIER

Il est cofinancé par la ville et la CAF en échange d'actions de contribution citoyenne dans la ville.

<https://www.ville-montdidier.fr/wp-content/uploads/2023/06/N%C2%B086-Juin-2023.pdf>

Mairie de Montdidier:

Place du Général de Gaulle

80500 - Montdidier

<https://www.ville-montdidier.fr/>

COUP DE POUCE BAFA DE LA VILLE DE VILLENEUVE-D'ASCQ

La ville de Villeneuve-d'Ascq et l'OMJC proposent une aide de 300 euros en échange de 38 heures minimum de bénévolat pour aider les jeunes à financer leur stage de base BAFA.

Pour pouvoir en bénéficier, le jeune doit

- être âgé de 17 à 25 ans
- résider à Villeneuve d'Ascq
- ne pas avoir débuté la formation BAFA
- répondre à un des critères suivants :
 - lycéen ayant un coefficient CAF inférieur à 600 (*attestation CAF à fournir*),
 - étudiant boursier au cours de la période de formation (*attestation à fournir*),
 - demandeur d'emploi inscrit à la Mission Locale

La mission de bénévolat sera à réaliser dans une association villeneuvoise pour une durée minimum de 38h. Le stage de base sera à effectuer parmi 5 organismes de formations prédéfinis.

Une aide complémentaire de 100 € peut également être mobilisée pour le stage de perfectionnement.

<https://www.omjc-info.fr/Coup-de-Pouce-BAFA>

OMJC - VILLENEUVE D'ASCQ:

rue Yves Decugis

Maison communale de la ferme Dupire

59650 - Villeneuve d'Ascq

<https://www.omjc-info.fr/>

OPERATION PASSEPORT BAFA-BAFD PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VILLES SOEURS

La Communauté de Communes des Villes Sœurs **aide au financement** du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (**BAFA**) et du Brevet d'aptitude aux Fonctions de Direction (**BAFD**) pour les jeunes de son territoire. La C CVS peut prendre en charge une partie des frais relatifs à l'inscription au BAFA (85% du reste à charge, déduction faite des aides du département ou de la CNAF). Toutefois cette bourse est soumise à conditions.

Dans un premier temps, le jeune devra réaliser son « **Passeport BAFA** », qui correspond à une période de 5 jours sur un accueil de loisirs communal ou

intercommunal de la C CVS. Le jeune (d'au moins 16 ans) est en immersion dans une équipe d'animation afin de découvrir le métier d'animateur. Il devra se montrer motivé, impliqué et participatif sur tous les moments de vie du groupe. Une fois son Passeport validé, le jeune pourra réaliser son dossier de candidature à l'aide financière du BAFA.

Conditions d'éligibilité :

- ouvert aux jeunes de 17 à 30 ans pour le BAFA, [dossier de candidature BAFA](#)
- ouvert aux jeunes de 21 à 35 ans pour le BAFD, [dossier de candidature BAFD](#)

Attention : la communauté de communes des Villes Sœurs repose sur deux départements : la Seine Maritime et la Somme (Allenay, Ault, Beauchamps, Bouvaincourt-sur-Bresle, Buigny-lès-Gamaches, Dargnies, Embreville, Friaucourt, Gamaches, Mers-les-Bains, Oust-Marest, Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly, Woignarue).

Plus d'informations en contactant le service concerné au 02 27 28 05 96

<https://www.villes-soeurs.fr/vie-quotidienne/enfance-et-jeunesse/bafa-bafd/>

Communauté de communes des Villes Sœurs:

12 avenue Jacques Anquetil

BP 85

76260 - Eu

<https://www.villes-soeurs.fr/>

PACTE BAFA PAR LA MAIRIE D'HELLEMMES

La municipalité d'Hellemmes, à travers le dispositif PACTE peut financer une partie de la formation BAFA à hauteur de 400 € maximum. Pour bénéficier de ce dispositif, il faut avoir 16 ans au moins. Plus d'informations en cliquant [ici \(p.44\)](#), Maison de la Jeunesse au 31 Jules Guesde, 03 20 33 10 13

<https://www.calameo.com/read/005627294ced531721869>

Mairie d'Hellemmes:

Place François Mitterrand

59260 - Hellemmes-Lille

<https://www.hellemmes.fr/>

AIDE AU BAFA - BAFD PAR LA MAIRIE DE GUINES

La municipalité propose une aide pour financer en partie la formation BAFA/BAFD à ses (futurs) animateurs.

- La session générale sera remboursée à hauteur de 50% des frais engagés sous réserve de réussite.
- La session d'approfondissement ou perfectionnement sera remboursée à hauteur de 50% des frais engagés sous réserve de réussite.

Informations supplémentaires auprès du Service Jeunesse : 03 21 85 53 70 ou servicejeunesse@mairie-guines.fr

<https://www.mairie-guines.fr/aides-aux-jeunes>

Mairie de Guines - Service Jeunesse:

23 place du Maréchal Foch

62340 - Guines

<https://www.mairie-guines.fr/>

AIDE AU BAFA PAR LA VILLE DE MARCK

La ville accorde une aide financière sous conditions, aux jeunes Marckois âgés de 16 à 25 ans pour réaliser la formation BAFA. Cette aide se présente sous forme d'une prise en charge du coût de la formation théorique que le jeune devra restituer après sa période de stage pratique rémunéré.

Conditions à remplir pour réaliser une demande :

- être Marckois
- avoir entre 16 et 25 ans
- être non salarié
- avoir payé et suivi la formation générale BAFA (facture à fournir de moins de 3 mois)
- avoir participé à l'animation à l'accueil de loisirs municipal durant 15 h (2 jours)

Dossier à télécharger [ici](#) et à remettre au service jeunesse

<https://www.ville-marck.fr/quelles-sont-les-aides-municipales>

Ville de Marck:

2 place de l'Europe

62730 - Marck

<https://www.ville-marck.fr/>

AIDE AU BAFA PAR LA MAIRIE DE CHERENG

La municipalité de Chérengh t'accompagne dans ton parcours de formation BAFA en avançant les frais et en prenant en charge une partie du coût de formation. En contrepartie, tu réaliseras ta formation pratique au sein des accueils des loisirs de la commune.

Dossier à télécharger et à déposer à la mairie.

<https://www.mairie-chereng.fr/votre-quotidien/la-jeunesse/accompagnement-au-bafa/>

Mairie de Chérengh:

66 route Nationale

59152 - Chérengh

www.mairie-chereng.fr/

ACCOMPAGNEMENT BAFA PAR LA MAIRIE D'ESTAIRES

Chaque année, la commune organise une formation au BAFA pour les jeunes de sa commune qui souhaitent s'engager en tant qu'animateur dans les accueils de loisirs. A cette occasion, le service jeunesse municipal prend en charge 60 € du coût total de la formation.

Plus d'informations en contactant la mairie : 03 28 42 95 60

<http://www.ville-estaires.fr/vie-quotidienne/enfance-jeunesse-enseignement/jeunesse/17-bafa.html>

Mairie d'Estaires:

Place de l'Hôtel de ville

59940 - Estaires

www.ville-estaires.fr/

AIDE AU Bafa PAR LA MUNICIPALITE D'HAVELUY

la commune participe au financement intégral du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Conditions d'éligibilité : être âgé de 16 ans au moins et vivre à Haveluy.

Renseignements auprès de la mairie au 03 27 44 20 99.

<https://www.haveluy.fr/joomla2/mon-quotidien/accueil-de-loisirs/formation-bafa.html>

Mairie d'Haveluy:

Place Lainelle

59255 - Haveluy

www.haveluy.fr/joomla2/

FORMATIONS Bafa PAR LA MUNICIPALITE DE WATTIGNIES

La ville de Wattignies organise en partenariat avec l'UFCV des sessions de formation Bafa durant les vacances scolaires et à tarif réduit. Attention les places sont limitées. Informations complémentaires :

adelin.delforge@ufcv.fr

<https://www.mairie-wattignies.com/evenements/formation-bafa-2024/>

Mairie de Wattignies:

BP 29

59635 - Wattignies

<http://www.mairie-wattignies.com/>

 **Aides**

AIDE AU Bafa PAR LA VILLE DE CAMBRAI

La ville de Cambrai propose une aide au Bafa , elle s'adresse aux jeunes Cambrésiens de 16 à 20 ans.

Elle octroie :

- 110 € pour passer la formation générale
- 150 € pour l'approfondissement

En échange, ils s'engagent à encadrer deux sessions en accueil de loisirs à Cambrai.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Point Information Jeunesse de Cambrai.

Point Information Jeunesse de Cambrai

47 avenue de Dunkerque

59400 Cambrai

Tél : 03 27 81 20 22

<https://www.villedecambrai.com/jeunesse/bourses-et-aides/aide-au-bafa/>

Ville de Cambrai:

2 rue de Nice

59400 - Cambrai

<https://www.villedecambrai.com/jeunesse/AIDE POUR Bafa ET Bafd DE LA CAF DE L'OISE>

Une aide de 450 € est versée sur présentation de l'attestation de fin de stage soit au stagiaire ou à la famille si le stage a totalement été réglé soit à l'organisme, dans le cas contraire. Cette aide est allouée uniquement aux allocataires.

À noter : une aide forfaitaire de 200 € peut être accordée pour le stage d'approfondissement ou de qualification.

Pour plus d'information contactez la caf de l'Oise.

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-oise/offre-de-service/vie-professionnelle/je-souhaite-passer-mon-bafa-et-obtenir-une-aide-financiere>

Caisse d'allocations familiales - Caf de l'Oise:

2 rue Jules Ferry

60012 - Beauvais Cedex

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-oise/AIDE POUR Bafa DE LA CAF DE LA SOMME>

- Une aide au Bafa de 300 € est accordée pour les stagiaires en internat, elle sera versée directement aux organismes de formation conventionnés et vous sera déduite de la facture totale.
- Une aide de 100 € est accordée pour les stagiaires en externat.

Pour obtenir le formulaire contactez votre CAF.

Bon à savoir : Pour la 3ème partie de cette formation (stage d'approfondissement ou de qualification), la CAF de la Somme ajoute 100 € supplémentaire à l'aide initiale de 200 € s'il porte sur la thématique petite enfance ou handicap.

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-somme/offre-de-service/vie-professionnelle/l-aide-au-bafa>

Caisse d'allocations familiales - CAF de la Somme :

9 boulevard Maignan Larivière

80022 - Amiens Cedex 9

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-somme/AIDE POUR Bafa ET Bafd DE LA CAF DU NORD>

Une aide de 150 € est accordée pour le Bafa sans condition de ressources et sans être obligatoirement allocataire. Il faut :

- être âgé d'au moins 16 ans
- être domicilié dans le département du Nord
- déposer sa demande dans les trois mois suivant l'inscription au stage d'approfondissement ou de qualification

Une aide de 250 € est également accordée pour le Bafd sans condition de ressources. Hormis qu'il faut être âgé d'au moins 21 ans, les conditions sont les mêmes que pour le Bafa.

L'aide est cumulable avec l'aide nationale.

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-nord/offre-de-service/vie-professionnelle/l-aide-au-brevet-d-aptitude-aux-fonctions-d-animateur-bafa>

Caisse d'allocations familiales - CAF du Nord:

82 rue Brûle Maison

59863 - Lille Cedex 9

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-du-nord/AIDE POUR Bafa DE LA CAF DU PAS-DE-CALAIS>

Une aide financière de 150 à 200 € est accordée par la CAF du Pas-de-Calais pour le stage de base et le stage d'approfondissement sous certaines conditions aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Vous devez être issu d'une famille allocataire :

- dont le quotient familial ne dépasse pas 617 € au moment de la demande : 200 € d'aide
- dont le quotient familial se situe entre 618 et 800 € : 175 € d'aide
- dont le quotient familial se situe entre 801 € et 1 000 € : 150 € d'aide

Les sessions de formation doivent être effectuées en externat ou en demi-pension. Contactez votre CAF pour obtenir un formulaire de demande d'aide et renvoyez-le dans un délai de 3 mois maximum après la date d'inscription au stage de base.

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais/offre-de-service/vie-personnelle/je-veux-passer-le-bafa/les-aides-de-la-caf-pour-le-stage-de-base-et-d-approfondissement>

Caisse d'allocations familiales - CAF du Pas-de-Calais:

Rue des Promenades
62015 - Arras

<https://www.caf.fr/PASS'BAFA ET PASS'BAFD CITOYENS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE>

Le Département octroie une aide forfaitaire de 300 € pour la formation Bafa ou Bafd, en échange d'une action citoyenne de 35 heures.

Pour l'obtenir vous devez :

- Etre âgé de 18 à 25 ans pour le BAFA et de 18 à 27 ans pour le BAFD
- Habiter l'Oise
- Vous inscrire à une formation Bafa ou Bafd auprès d'une association d'éducation populaire habilitée

L'action citoyenne doit être effectuée auprès d'un organisme non marchand de l'Oise tels qu'une collectivité, une association, un établissement de soins, etc.

Vous retrouverez tous les renseignements utiles sur le site du Département ainsi que le dossier de candidature en cliquant [ici](#)

<https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passbafa-citoyen>

Conseil départemental de l'Oise:

1 rue Cambry
60024 - Beauvais

<http://www.oise.fr/COUP DE POUCE BAFA ET BAFD PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS>

Elle est d'un montant de 200 € pour les jeunes de 16 à 25 ans inscrits :

- une session de formation BAFA en internat
- ou au BAFD en internat ou externat

Les conditions :

- résider dans le Pas de Calais
- inscrits au BAFA ou BAFD dans un organisme agréé

Elle sera versée à la fin de votre formation après confirmation par l'organisme de formation que vous aurez choisi. Pour cela, vous devrez télécharger et renvoyer le formulaire de demande « coup de pouce » BAFA-BAFD **avant le dernier jour du stage de formation.**

Le formulaire est sur le [site du Département](#).

C'est un partenariat entre le Conseil départemental et la CAF du Pas de Calais.

<https://www.jeunesdu62.fr/Mes-projets/Coup-de-pouce-Brevet-d-Aptitude-aux-Fonctions-d-Animateur-Brevet-d-Aptitude-aux-Fonctions-de-Directeur>

Conseil départemental du Pas-de-Calais:

Rue Ferdinand Buisson
62018 - Arras

https://www.pasdecalais.fr/AIDE_AU_BAFA_PAR_LA_VILLE_DE_BETHUNE

La Ville de Béthune préfinance le coût des formations Bafa des jeunes sélectionnés, en contrepartie, ceux-ci s'engagent à rembourser la collectivité en assurant l'encadrement des ALSH pendant une session l'été.

Le dossier est à retirer au Point information jeunesse (entre le mois d'octobre et de décembre).

La sélection se fait par un jury.

<https://www.bethune.fr/mes-demarches/jeune/bafa-420.html>

Ville de Béthune:

6 place du 4 septembre
62407 - Béthune

<https://www.bethune.fr/mes-demarches/jeune-417.html> **DISPOSITIF "PARCOURS DE REUSSITE" - AIDE AU BAFA, AU BAFD, AU PERMIS DE CONDUIRE, BNSSA DE LA VILLE DE DUNKERQUE**

La Ville de Dunkerque a mis en place un "parcours de réussite" permettant aux jeunes de financer leur permis de conduire, leur Bafa, bafd ou leur Bnssa (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) en échange d'heures de bénévolat dans une association caritative partenaire :

- 50 heures pour une aide de 600 € pour le permis
- 35 heures pour une aide de 460 € maxi pour le BAFA
- 50 heures pour une aide de 600 € pour le BAFD
- 50 heures pour une aide de 600 € pour le BNSSA

Vous devez résider à Dunkerque ou ses communes associées (Saint Pol sur Mer ou Fort Mardyck) depuis au moins 2 ans et avoir un quotient familial inférieur ou égal à 977 €.

Le dossier est téléchargeable sur [le site](#), il devra être remis lors d'un rendez-vous fixé lors de votre appel à la Mission Jeunesse au 03 28 26 29 60.

<https://www.ville-dunkerque.fr/vous/jeunes-12-30-ans/parcours-de-reussite-2>

Mairie de Dunkerque:

Place Charles Valentin
59140 - Dunkerque

<https://www.ville-dunkerque.fr/vous/jeunes-12-30-ans> **BOURSE POUR LE BAFA DE LA VILLE DE LILLE**

D'un montant de 300 €, cette aide s'adresse aux jeunes Lillois :

- de moins de 25 ans
- non-imposables

Cette aide sera attribuée en contrepartie d'un engagement bénévole de 25h auprès d'associations, ou d'institutions lilloises.

Pour retrouver les associations, rendez-vous sur la Place des assos : <https://placedesassos.lille.fr/>

La demande est à faire au moins 1 mois avant le stage de base BAFA, par sms au 06 25 20 74 02 ou par email à jeunesse@mairie-lille.fr

<https://www.lille.fr/Jeune2/Le-dispositif-d-aide-financiere-BAFA>

Ville de Lille - Direction de la Jeunesse:

Place Augustin Laurent
CS 30667

59033 - Lille Cedex

https://www.lille.fr/AIDE_AU_BAFA_PAR_LA_VILLE_DE_TOURCOING

La ville de Tourcoing octroie une aide aux jeunes pour les aider à passer leur BAFA.

Pour plus d'informations, contactez la maison de la jeunesse "la Station" :

16 rue Paul Doumer - 59200 Tourcoing

Tél : 03 20 24 24 42

lastation@ville-tourcoing.fr

<https://www.facebook.com/La-Station-Maison-de-la-Jeunesse-et-des-Etudiants-Ville-de-Tourcoing-249163125206244/> <https://www.tourcoing.fr/Ma-vie-pratique/Jeunesse>

Mairie de Tourcoing:

10 place Victor Hassebroucq

59200 - Tourcoing

<https://www.tourcoing.fr/> **COUP DE POUCE CITOYEN "BAFA - BAFFD" PAR LA MJC DE DOUAI**

Il s'agit d'un dispositif s'adressant :

- aux jeunes de 17-25 ans (28 ans sur dérogation)
- résidant dans les quartiers politique de la ville* sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD) et du Coeur d'Ostrevent.

* pour savoir si votre lieu de résidence en fait partie, consultez le site suivant :

<https://sig.ville.gouv.fr/adresses/recherche>

C'est une aide de 300 € maximum accordée en contrepartie de 30 heures de bénévolat dans une association, une structure sociale ou un service jeunesse.

La mission à effectuer peut être dans les secteurs culturels, sportifs, solidaires, environnementaux.

Dans un premier temps, un rendez-vous est à prendre avec un professionnel de la MJC.

<https://mjcdouai.fr/coup-de-pouce-citoyen/>

MJC Douai – Point Info Jeunes & Vie Associative:

215 rue d'Arleux

59500 - Douai

https://mjcdouai.fr/AIDE_BAFA_-_BAFFD_PAR_LA_VILLE_DE_DOUAI

Cette aide de 300 euros est octroyée en échange de 30 heures de bénévolat dans une association, elle s'adresse :

- aux de jeunes d'au moins 17 ans
- résidant à Douai depuis plus de 6 mois
- ayant un quotient familial inférieur à 900 €

et se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- lycéens
- étudiants
- inscrits à la Mission locale, France Travail ou au PLIE

Renseignez vous auprès de la Direction de l'Éducation, Enfance et Jeunesse au 03 27 93 58 54 ou ecoles@ville-douai.fr

<https://www.douai.fr/bafa-bafd>

Hôtel de ville de Douai:

83 rue de la Mairie

59508 - Douai Cedex

<http://www.ville-douai.fr/> **PACTE JEUNESSE DE LA VILLE DE LOMME - BAFA/BAFFD**

La ville de Lomme octroie une aide de 230 € :

- aux jeunes de 16 à 25 ans pour le financement de base du BAFA

- pour les 21 à 30 ans pour le financement du BAFD
- Lommois depuis au moins un an
- Sous conditions de ressources financières du foyer de résidence

En échange, ils doivent s'engager à participer à une réunion d'information collective (RCI) et effectuer 35 heures de volontariat dans les accueils collectifs de mineurs municipaux (ACM).

Les justificatifs à fournir :

- Copie recto/verso de la carte d'identité ou de la carte de séjour en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (fournisseur d'électricité, eau...)
- Attestation d'hébergement ainsi que la carte d'identité de l'hébergeant
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition indiquant le « revenu brut global » du demandeur, de son conjoint ou concubin, et autres membre de sa famille
- C.V et lettre de motivation
- Extrait du casier judiciaire vierge
- Assurance de responsabilité civile

Le dossier est téléchargeable en cliquant [ici](#).

<http://www.ville-lomme.fr/Enfance-Jeunesse/Jeunesse-16-25-ans/Trouver-un-emploi/Passer-son-BAFA-BAFD>

Ville de Lomme:

1 avenue de la République
Service insertion jeunesse
59461 - Lomme Cedex

<https://www.ville-lomme.fr/> **COUP DE POUCE CITOYEN PERMIS - BAFA DE LA MAIRIE DE MONS-EN-BAROEUL**

La Ville octroie une aide pour financer en partie leur formation (permis de conduire, BAFA etc.) en échange d'un engagement de bénévolat auprès de la ville.

Cette aide s'adresse aux jeunes :

- de 16 à 25 ans
- résidant dans la commune

Les renseignements sont à prendre au PIJ - 8 ter rue d'Alsace- 03 20 67 08 36 ou pjj@ville-mons-en-baroeul.fr

<https://www.monsenbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/grandir-et-apprendre/jeunesse/12-17-ans-et-18-25-ans/point-information>

Mairie de Mons-en-Baroeul:

27 avenue Robert Schuman
59370 - Mons en Baroeul

<https://www.monsenbaroeul.fr/> **AIDE AU BAFA - BAFD DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE RETZ EN VALOIS**

C'est une aide qui s'adresse à toute personne résidant dans l'une des 54 communes de la communauté de communes.

Elle concerne les jeunes de 16 pour le BAFA et 21 ans pour le BAFD, s'engageant à effectuer les accueils de loisirs sur le territoire.

- BAFA : 200 € pour les deux premières parties et 100 € pour le stage d'approfondissement
- BAFD : 100 € pour le 2ème stage pratique

Les jeunes doivent s'engager à proposer leur candidature dans les accueils de loisirs du territoire.

Dossier de demande disponible [ici](#)

Pour tout renseignement : 03 23 55 98 97 - a.sallet@retzenvalois.fr ou m.elkihel@retzenvalois.fr
https://www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/petite-enfance-jeunesse/aide_au_bafa/

Communauté de Communes Retz-en-Valois :

9 rue Marx Dormoy
02600 - Villers-Cotterêts

[https://www.cc-retz-en-valois.fr/AIDE_A_LA_FORMATION_BAFA/BAFD_DE_LA_COMMUNAUTE_DE_COMMUNE
DU VAL DE L' AISNE](https://www.cc-retz-en-valois.fr/AIDE_A_LA_FORMATION_BAFA/BAFD_DE_LA_COMMUNAUTE_DE_COMMUNE_DU_VAL_DE_L' AISNE)

Elle concerne les jeunes :

- de 16 ans
- résidant dans l'une des communes
- s'engageant à travailler dans un des accueils de loisirs du territoire : Bazoches-et-Saint-Thibaut ; Braine ; Bucy-le-Long ; Chavignon ; Ciry-Salsogne ; Les Septvallons ; Vailly-sur-Aisne.

Les montants pour le BAFA sont de :

- 280 € pour la base
- 155 € pour le perfectionnement

Les montants pour le BAFD sont de :

- 350€ pour la base
- 280€ pour le perfectionnement

Le nombre de bourses étant limitées, se renseigner auprès de la CCVA. Le dossier est à télécharger [ici](#)
Pour plus d'infos, contacter l'animateur enfance-jeunesse de la CCVA au 03 23 54 05 81 ou animation@cc-valdeaisne.fr

<https://cc-valdeaisne.jimdoweb.com/espace-jeunes/bourses-bafa-bafd/>

Communauté de Communes du Val de l'Aisne Service enfance jeunesse :

20 ter rue du bois Morin
02370 - Presles et Boves

<http://cc-valdeaisne.fr> **AIDE AU BAFA/BAFD PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES PORTES DE LA
THIERACHE**

La Communauté de communes des Portes de la Thiérache apporte une aide aux jeunes désirant passer le BAFA ou le BAFD. 12 dossiers sont retenus. Ces aides s'adressent aux personnes :
résidant sur le territoire
s'engageant à effectuer son stage pratique et à travailler après l'obtention de son diplôme dans l'une des structures du territoire

Le montant de l'aide pour le BAFA est de :

- 200 € pour la formation théorique
- 200 € pour la formation perfectionnement

Le montant de l'aide pour le BAFD est de :

- 200 € pour la formation théorique
- 200 € pour la formation perfectionnement

Renseignements au 03 23 98 04 54 ou contact@portes-de-thierache.fr
<https://www.portes-de-thierache.fr/index.php/2018/09/13/aide-au-bafa-bafd/>

Communauté de Communes des Portes de la Thiérache :

320 rue des Verseaux
02360 - Rozoy sur Serre

https://www.portes-de-thierache.fr/AIDE_AU_BAFA/BAFD_PAR_LA_COMMUNAUTE_DE_COMMUNES_DE_LA

CHAMPAGNE PICARDE

La Communauté de commune accorde une aide pour la formation du BAFA ou du BAFD.

Elle s'adresse aux personnes :

- résidant dans l'une des communes du territoire
- s'engageant à travailler dans l'un des accueils de loisirs du territoire aux vacances d'été.

L'aide est de :

- 280 € pour le stage de formation générale de base
- 300 € pour le stage de perfectionnement
- 400 € pour la formation BAFD

Le dossier est téléchargeable en cliquant [ici](#)

<https://www.cc-champagnepicarde.fr/vivre-et-habiter/enfance-jeunesse/aide-aux-bafa>

Communauté de Communes de la Champagne Picarde :

2 route de Montaigu

02820 - Saint Erme

[https://www.cc-champagnepicarde.fr/AIDE_AU_BAFA_PAR_LA_COMMUNAUTE_DE_COMMUNES_DU_CHEMIN DES DAMES](https://www.cc-champagnepicarde.fr/AIDE_AU_BAFA_PAR_LA_COMMUNAUTE_DE_COMMUNES_DU_CHEMIN_DES_DAMES)

La Communauté de commune accorde une aide de 280 € aux jeunes pour la 1ère partie de la formation du BAFA.

Elle s'adresse aux jeunes :

- de 16 ans
- résidant dans l'une des communes du territoire
- ayant effectué le 1er stage de formation

Plus d'informations au 03 23 22 69 72

<http://www.cc-chemindesdames.fr/animation-enfance-et-jeunesse-2>

Communauté de Communes du Chemin des Dames :

1 rue de l'Église

02160 - Craonne

[http://www.cc-chemindesdames.fr/AIDE_AU_BAFA_PAR_LA_COMMUNAUTE_DE_COMMUNES_DU_CANTON D'OULCHY LE CHÂTEAU](http://www.cc-chemindesdames.fr/AIDE_AU_BAFA_PAR_LA_COMMUNAUTE_DE_COMMUNES_DU_CANTON_D'OULCHY_LE_CHATEAU)

La Communauté de communes aide les jeunes de son territoire à passer leur BAFA en payant une partie du coût de la formation :

- 280 € pour le stage de formation de base
- 240 € pour le stage de perfectionnement

Elle s'adresse aux jeunes :

- de 16 ans
- résidant dans l'une des communes du territoire
- s'engageant à travailler dans l'un des accueils de loisirs du territoire.

Pour tout renseignement :

Tél : 03 23 55 65 22 Agnès Depuydt (coordonnatrice enfance jeunesse de la Communauté de Communes) ou

socioculturel@cc-oulchylechateau.fr

La demande de bourse est téléchargeable sur [le site](#).

<https://www.cc-oulchylechateau.fr/articles/bafa>

Communauté de communes du Canton d'Oulchy le Château:

17 rue Potel

02210 - Oulchy-le-Château

[https://www.cc-oulchylechateau.fr/AIDE_AU_BAFA_PAR_LA_COMMUNAUTE_DE_COMMUNES_LE PLATEAU PICARD](https://www.cc-oulchylechateau.fr/AIDE_AU_BAFA_PAR_LA_COMMUNAUTE_DE_COMMUNES_LE_PLATEAU_PICARD)

75357 - Paris

https://www.education.gouv.fr/AIDE_AU_BAFA_BAFD_DE_LA_COMMUNAUTE_DE_COMMUNES_DE_L'AVESNOIS
(3CA)

La communauté de commune finance les formations BAFA et BAFD. Cette aide s'adresse aux jeunes :

- de 16 ans pour le BAFA, 21 ans pour le BAFD
- résidant sur le territoire

Il faut dans un premier temps que le jeune s'engage en tant que bénévole dans l'un des sites d'accueil de loisirs puis il peut s'inscrire à la formation BAFA ou BAFD organisée par la 3CA.

Pour plus de renseignements : service jeunesse - Tél : 03 27 83 50 12/77

<https://www.coeur-avesnois.fr/vivre-ici/jeunesse/formation-bafa/bafd>

Communauté de communes de l'Avesnois (3CA):

43 rue Cambrésienne

59440 - Avesnes sur Helpe

https://www.coeur-avesnois.fr/AIDE_BAFA_DE_LA_VILLE_D'ONNAING

La ville peut financer 70 % du BAFA, après une immersion au sein d'un accueil de loisirs réalisée par le jeune. Cette aide est limitée à 4 financements par année civile. Contactez le service de jeunesse pour tout renseignement : 03 27 20 34 27 ou jeunesse@onnaing.fr

<https://onnaing.fr/le-bafa/>

Mairie d'Onnaing:

270 rue Jean Jaurès

59264 - Onnaing

https://www.onnaing.fr/AIDE_AU_BAFA_PAR_LA_VILLE_D'HIRSON

La commune accorde aux Hirsonnais une aide de 100 € pour le financement partiel de la formation théorique du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) qui permet d'encadrer les enfants et adolescents sur les différents temps d'activités.

Pour obtenir plus d'information et réaliser une demande d'aide, rapprochez vous du Service Education Jeunesse de la mairie. <https://www.ville-hirson.fr/dispositifs-daides>

Mairie d'Hirson:

80 rue Charles de Gaulle

Service Education Jeunesse

02500 - Hirson

https://www.ville-hirson.fr/COUP_DE_POUCE_BAFA_PAR_LE_CCAS_DE_BRESLES

Le CCAS de la ville de Bresles a mis en place une aide financière de 300 € aux jeunes de la commune pour préparer le BAFA. En contrepartie, le jeune bénéficiaire de ce "coup de pouce BAFA" s'engage à réaliser son stage pratique au sein de l'accueil de loisirs de la ville (Centre Jacques Baize).

Conditions :

- vivre à Bresles
- être âgé de 16 à 20 ans
- avoir envie de devenir animateur

A noter : cette aide est cumulable avec le Pass Bafa Citoyen du Conseil Départemental de l'Oise.

Plus d'informations au 06 88 14 71 85 ou alsh@bresles.fr <https://bresles.fr/enfance-jeunesse-2/centre-ado-12-16-ans/>

CCAS de la ville de Bresles:

Cour du château - BP51

60510 - Bresles

https://bresles.fr/COUP_DE_POUCE_CITOYEN_BAFA_PAR_LA_FABRIK_JEUNES_DE_LAMORLAYE

La FabriK Jeunes de la ville de Lamorlaye propose un dispositif pour aider au financement partielle de la formation BAFA, en contrepartie, le jeune s'engage à effectuer des heures de bénévolat auprès d'une association

locale, collectivité territoriale, structure sociale.

Quel montant ?

- BAFA Base : 300 € (30 heures de bénévolat)
- BAFA approfondissement : 250 € (25 heures de bénévolat)

A qui s'adresse ce coup de pouce ?

- aux jeunes âgés de 16 à 17 ans pour le "BAFA de base"
- aux jeunes âgés de 26 à 29 ans pour la session d'approfondissement du BAFA (sur une thématique précisée par la ville).

Pour en bénéficier :

- Prendre rendez-vous avec l'informateur de la FabriK Jeunes
- Compléter un dossier
- Chercher et trouver une association ou structure d'accueil pour réaliser les heures de bénévolat
- Présenter le projet au chargé de la FabriK Jeunes

Plus d'informations au 03 44 24 61 00 ou lafabrikjeunes@ville-lamorlaye.fr

<https://www.ville-lamorlaye.fr/wp-content/uploads/2023/03/Coups-de-Pouce-Citoyen-2023.pdf>

Mairie de Lamorlaye - La FabriK Jeune:

24 rue du Général Leclerc

60260 - LAMORLAYE

https://www.ville-lamorlaye.fr/AIDE_AU_BAFA_PAR_LA_COMMUNAUTE_DE_COMMUNES_NIEVRE_ET_SOMME

La Communauté de communes de Nièvre et Somme propose de financer une partie de la formation BAFA aux jeunes âgés de 16 ans minimum qui habitent dans une des 36 communes de la CCNS.

Plus d'informations et modalités auprès de r.fernandez@nievresomme.fr ou au 03 22 39 40 40

<https://mairieflixecourt.fr/passe-ton-bafa>

Communauté de communes Nièvre et Somme:

1 Allée des Quarante

Parc d'Activités des Hauts du Val de Nièvre BP 30214

80420 - Flixecourt

https://www.nievresomme.fr/AIDE_FORMATION_BAFA_PAR_BOIS-GRENIER

La commune peut financer la formation BAFA de ses jeunes résidents âgés de 17 ans. En contrepartie, le bénéficiaire devra réaliser 3 semaines de stage pratique à Bois-Grenier.

Pour réaliser une demande, envoyer un CV et une lettre de motivation à la mairie.

Plus d'informations : mairie.bois.grenier@wanadoo.fr ou 03 20 77 15 10

<https://www.calameo.com/read/005078257627345872dab>

Académie de France à Rome - Villa Médicis:

Viale Trinità dei Monti

100 187 - Rome

https://www.efrome.it/COUP_DE_POUCE_BAFA_PAR_LA_MAIRIE_DE_SANTES

La commune peut prendre en charge les frais de la formation général BAFA des jeunes habitants (aide limitée à 5 bénéficiaires). En contrepartie, le jeune bénéficiaire s'engage auprès de la commune à effectuer 5 jours de son stage pratique (sur les 14 jours nécessaires) en mission civique, et à travailler un minimum de 15 jours lors des vacances d'été et 10 jours lors des petites vacances scolaires dans les deux ans.

Conditions :

- avoir 16 ans minimum
- habiter Santes
- ne pas avoir d'équivalence BAFA
- accepter de réaliser sa formation BAFA auprès de l'organisme choisi par la commune

Informations complémentaires au service Enfance / jeunesse : 03 20 38 89 32 ou accueildeleloisirs@santes.fr

<https://www.santes.fr/et-si-parlait-bafa>

Mairie de Santes:

8 avenue Albert Bernard
59211 - Santes

<http://www.santes.fr/> **COUP DE POUCE BAFa PAR LA VILLE D'AIX-NOULETTE**

La ville d'Aix-Noulette aide au financement du BAFa à hauteur de 200 € par module théorique (dans la limite de 2 par bénéficiaire). En contrepartie, un engagement bénévole de 30h est nécessaire. Plus d'informations en contactant la mairie au 03 21 72 66 44 <https://www.aix-noulette.fr/ville-citoyenne/bafa-permis/>

Ville d'Aix-Noulette - Mairie:

7 route de Béthune
62160 - Aix-Noulette

<https://www.aix-noulette.fr/> **AIDE AU BAFa PAR LA MAIRIE DE DANNES**

La municipalité de Dannes propose une aide à destination de ses habitants pour aider au financement de la formation BAFa. Concrètement une aide de 400 € totale peut être allouée : 200 € pour la réalisation de la première partie et 200 € pour la seconde partie. Pour bénéficier de cette subvention, le bénéficiaire s'engage à travailler 3 ans pour le centre de loisirs de la commune.

Plus d'informations au 03 21 99 95 95 <https://dannes.fr/fr/rb/1166934/aides-et-subventions-de-la-commune>

Ville de Dannes:

Rue de la Mairie
62187 - Dannes

<https://dannes.fr/fr/> **AIDE AU BAFa PAR LA MAIRIE DE ROUVROY**

La municipalité verse une aide à toute personne en formation BAFa qui réside à Rouvroy. Cette aide est comprise entre 50 € (pour la formation de base) et 100 € (pour la session de perfectionnement). Pour réaliser une demande, il faut remplir un formulaire auprès du Service Municipal de Jeunesse.

A savoir : la municipalité organisera une formation de base et de perfectionnement au sein de la commune au cours de l'année avec l'association ENJEU.

Informations complémentaires : 03 21 74 82 47 ou par email : ckolodziejczak@ville-rouvroy62.fr / muntz@ville-rouvroy62.fr / dbeharelle@ville-rouvroy62.fr

<https://www.ville-rouvroy62.fr/formation-bafa>

Mairie de Rouvroy:

5 rue de la Mairie
Service Municipal de Jeunesse
62320 - Rouvroy

<https://www.ville-rouvroy62.fr/> **AIDE BAFa BAFD PAR LA MAIRIE DE WIMILLE**

La municipalité de Wimille aide les jeunes et les adultes à financer leur formation BAFa ou BAFD. Pour le **BAFa**, l'aide de 400 € correspond au financement de la formation de base. Le bénéficiaire s'engage à travailler au sein des accueils de loisirs wimillois pendant plusieurs sessions.

Pour le **BAFD**, une participation financière de la ville est également possible pour la formation, en contrepartie le bénéficiaire s'engage à travailler pour la commune au minimum 10 semaines pendant deux années.

Plus d'informations et demande auprès du service jeunesse : service.jeunesse@mairie-wimille.fr

<https://www.wimille.fr/transitions/16-ans-et-plus/>

Mairie de Wimille:

1 bis rue de Lozembrune
62126 - Wimille

<https://www.wimille.fr/> **AIDE AU BAFa PAR LE CCAS D'ANSTAING**

Le Centre communal d'action sociale d'Anstaing propose une aide afin d'aider au financement de la formation de base BAFa, à hauteur de 50% des frais d'inscriptions (limité à 300 € maximum et à 3 aides par année). Pour déposer un dossier, il faut avoir au moins 16 ans et avoir le souhait de devenir animateur.

Plus d'informations en contactant la mairie : secretariat@mairie-anstaing.fr <https://mairie-anstaing.fr/site/wp->

CCAS de la municipalit  d'Anstaing:

7 rue Marie Curie
59152 - Anstaing

https://mairie-anstaing.fr/ccas/AIDE_AU_BAFA_PAR_LA_MAIRIE_DE_CAPPELLE_LA_GRANDE

La municipalit  accompagne les jeunes cappellois pour la formation BAFA en prenant en charge   hauteur de 99% son financement. Pour demander cette aide, il faut  tre  g  de 16 ans,  tre motiv  et dynamique, et r alis  une demande  crite aupr s de M. le Maire   d poser au Service Jeunesse.

Plus d'informations : jeunesse@cappellelagrande.fr ou au 03 28 60 44 01

<https://www.cappellelagrande.fr/page/formation-bafa>

Mairie de Cappelle la Grande:

46 rue du Crayhof
Service Jeunesse - Espace Jeunesse, Sports & Vie Associative
59180 - Cappelle-la-Grande

https://www.cappellelagrande.fr/AIDE_A_LA_FORMATION_BAFA_PAR_LA_MAIRIE_DE_CARNIN

La municipalit  propose une aide financi re de 400     ses habitants pour la formation BAFA. Cette aide se compose de la forme suivante :

- 200   pour l'inscription   la formation de base
- 200     l'obtention du BAFA complet

En contrepartie, le b n ficiaire d'une de ces aides ou de la totalit  s'engage   travailler dans un des centres de loisirs de la commune. Le formulaire de demande est disponible en cliquant [ici](#)

<https://www.carnin.fr/financement-bafa/>

Mairie de Carnin:

1 Rue du Lieutenant Baillet
59112 - Carnin

https://www.carnin.fr/AIDE_FINANCIERE_BAFA-BAFD_PAR_LA_MAIRIE_DE_FERIN

La commune de F rin octroie une subvention aux personnes souhaitant se former au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD).

Quel montant ? L'aide est attribu e aux demandeurs dans la limite des cr dits vot s par le Conseil Municipal, soit 4 000 euros   l'ann e pour 7 dossiers (6 BAFA et 1 BAFD).

Les aides seront attribu es par ordre d'arriv e des dossiers de demandes de subvention complets. Une participation des familles est demand e (entre 150   et 230  ).

Conditions d' ligibilit  :

- 16 ans minimum (BAFA), 18 ans minimum (BAFD)
- effectuer 15 jours de b n volat au sein d'un ALSH de la commune (avant l'inscription)
- domicili  sur la commune
- ne pas avoir d but  cette formation avant le d p t du dossier de demande.

Dossier demande   t l charger / Renseignements aupr s du service Enfance, jeunesse de la mairie : 03 27 71 50 00 ou e.coyaux@ferin.fr <https://www.ferin.fr/vivre-a-ferin/enfance-et-jeunesse/bafa>

Mairie de F rin:

Rue de Bapaume
59169 - F rin

www.ferin.fr **AIDE AU BAFA PAR LA MAIRIE D'HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN**

La mairie a d cid  de financer le dipl me de certains jeunes aux conditions suivantes :  tre Hallennois, faire un entretien pr alable et ne pas avoir d marr  sa formation. L'offre est limit e   8 jeunes par an. En contrepartie, les jeunes s'engagent   travailler b n volement durant les accueils de loisirs n cessaires   la validation de leur Bafa.

Pour b n ficier de cette aide, il suffit d'envoyer un CV   l'adresse email suivante : cmahallennes@gmail.com

<https://www.hallennes.fr/Enfance-Jeunesse/Service-jeunesse>

Mairie d'Hallennes-lez-Haubourdin:

4 rue Pasteur

59320 - Hallennes-lez-Haubourdin

www.hallennes.fr **AIDE AU BAFA PAR LA MAIRIE D'HAVERSKERQUE**

La commune participe à l'obtention du diplôme du BAFA à hauteur de 250€ par an par stagiaire, sur demande motivée et sous conditions d'engagement auprès de l'ALSH communal pour une durée de 3 ans, dans la limite de 500€.

Renseignements auprès de la mairie <https://www.haverskerque.fr/index.php/jeunesse/>

Mairie d'Haverskerque:

75 rue du Bellot

59660 - Haverskerque

<https://www.haverskerque.fr/> **AIDE AU BAFA PAR LA COMMUNE DE SAINT-JANS-CAPPEL**

La commune accompagne les jeunes dans la réaslisation de leur formation BAFA, notamment en versant une aide financière couvrant jusqu'à 50 % du montant total.

Informations auprès de la mairie : 03 28 50 38 50 <http://www.saint-jans-cappel.fr/fr/information/112164/bafa>

Mairie de Saint-Jans-Cappel:

Chemin Haut

59270 - Saint-Jans-Cappel

www.saint-jans-cappel.fr/ **AIDE AU BAFA PAR LA MUNICIPALITE DE VERLINGHEM**

La Mairie de Verlinghem propose une aide financière individuelle permettant aux jeunes verlinghemmois de s'engager dans la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Cette aide constitue une participation financière à hauteur de **50 % du coût** de la Formation Générale. Le bénéficiaire s'engage à travailler dans les accueils de loisirs de la commune durant 6 semaines minimum.

Conditions :

- résider à Verlinghem
- avoir 16 ans minimum
- être préinscrit à une formation BAFA et fournir l'attestation de l'organisme partenaire
- déposer le dossier signé en mairie.

Dossier à télécharger et à remplir en cliquant [ici](#)

<https://verlinghem.fr/fr/rb/1208131/aide-municipale-au-bafa>

Mairie de Verlinghem:

1 place Jacques Chirac

Hôtel de ville

59237 - Verlinghem

verlinghem.fr/fr/ **AIDE AU BAFA-BAFD PAR LA VILLE DE WAMBRECHIES**

la Ville met en place un dispositif d'aide à la Formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD). Ce dispositif s'adresse aux 16-25 ans qui résident sur la commune. Cette aide de **250 €** sera versée en deux fois, en contrepartie d'un engagement de la part du jeune : travailler 4 semaines minimum au sein d'un accueil de loisirs de la commune.

Dossier de demande à télécharger en cliquant [ici](#) <https://www.wambrechies.fr/actualites/aide-au-financement-du-bafabafd>

Mairie de Wambrechies:

2 place du Général de Gaulle

59874 - Wambrechies

<https://www.wambrechies.fr/page-daccueil> **AIDE NATIONALE BAFA PAR LA CAF**

La Caf vous aide à financer votre diplôme grâce à une aide de 200€. Pour en bénéficier, il faut avoir complété à chaque étape le [formulaire de demande](#) et l'envoyer à la Caf de votre lieu de résidence dans un délai de 3 mois après la fin du cursus. En complément, certaines Caf peuvent attribuer des aides départementales dont les conditions et montants peuvent varier. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2111>

Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) :

32 avenue de la Sibelle

75685 - Paris Cedex

<https://www.caf.fr/>

Liens utiles

Portail de France Travail (ex Pôle Emploi)

<https://www.francetravail.fr>

Site des aides du Conseil départemental de l'Oise

<https://www.oise.fr/information/guide-des-aides-departementales>

Aoeven - offres de jobs dans l'animation

<https://www.aoeven-hdf.fr/recrutement>

Diabolo - offres de jobs dans l'animation

<http://www.diabolo.asso.fr/recrutement/%20offres-demploi>

Alpha Picardie - offres de jobs dans l'animation

<https://www.alpha-picardie.fr/>

UCPA - offres de jobs dans l'animation

<https://recrutement.ucpa.com/>

Animjobs - offres de jobs dans l'animation

<http://www.animjobs.com/list/francais/>

Planetanim - offres de jobs dans l'animation

<https://hexopee.planetanim.fr/>

Informations et inscriptions BAFA et BAFD

<http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/>

Aide BAFA par la CAF de l'Oise

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-oise/offre-de-service/vie-professionnelle/je-souhaite-passer-mon-bafa-et-obtenir-une-aide-financiere>

Aide BAFA par la CAF du Pas de Calais

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais/offre-de-service/vie-personnelle/je-veux-passer-le-bafa/les-aides-de-la-caf-pour-le-stage-de-base-et-d-approfondissement>

Aide BAFA - BAFD - permis de conduire par le Conseil départemental du Pas de Calais

<https://www.jeunesdu62.fr/>

Aide BAFA par la CAF de la Somme

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-somme/offre-de-service/vie-professionnelle/l-aide-au-bafa>

 **Aide BAFA - BAFD par la CAF du Nord**

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-nord/actualites-departementales/futur-animateur-la-caf-vous-aide-financer-votre-bafa>

 **Contacts BAFA en région - Services départementaux Jeunesse Engagement et Sports**

<https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-vos-contacts-en-region-2434>

 **Les organismes de formation BAFA-BAFD habilités**

<https://bafa-bafd.jeunes.gouv.fr/baf-candidat/app/liste-organisme-formation>